

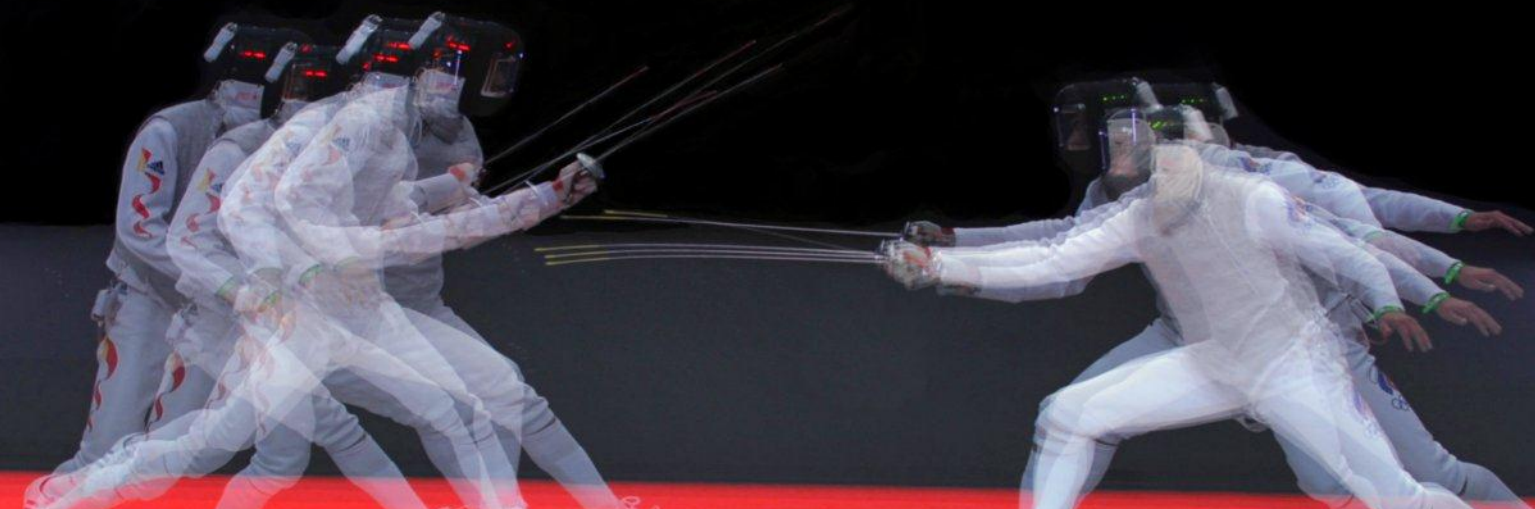
LE MASQUE D'OR – EPISODE 8

SAMEDI 12 MAI 2012

À PARTIR DE 13H - FINALES À 18H

COMPLEXE SPORTIF ERIC TABARLY

RUE DE L'ANNAPURNA À ANTONY



REGLEMENT DE LA COMPETITION

Article 1 Epreuve individuelle pour les poussins et les pupilles garçons et filles au fleuret électrique. La rencontre amicale des poussins nés en 2004 et 2005 se tirera au fleuret sec. Elle est ouverte à tous les tireurs licenciés dans un club affilié à la Fédération Française d'Escrime.

Article 2 Normes pour les tenues : les tireurs doivent être équipés d'une tenue complète (pantalon, veste et sous cuirasse) 350 N.

Article 3 Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement Intérieur de la F.F.E.

Article 4 Les tireurs devront être en possession de la licence F.F.E. 2012

Article 5 Formule et règlement de l'épreuve :

- 1 tour de poule de 4,5 ou 6 tireurs selon le nombre de tireurs engagés (sans élimination). Les matchs se tirent en 4 touches pour les poussins et poussines comme pour les pupilles et pupillettes.
- 1 tableau d'élimination directe sans repêchage pour les poussins nés en 2003, pour les pupilles (matchs en 6 touches). Les poussins nés en 2004 et 2005 feront un deuxième tour de poule.
- La constitution des poules se fait en fonction du classement départemental des Hauts de Seine et tient compte du club de chaque tireur (décalage pour les tireurs d'un même club).
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement pour le bon déroulement de la compétition.

Article 6 Les frais d'engagement s'élèvent à 8 €.

Article 7 Tous les tireurs seront récompensés par des lots, des coupes ou des médailles. **Le meilleur club se verra attribuer un challenge, le masque d'or.**

☞ Afin de faciliter l'organisation de la compétition, nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir les pré inscriptions le plus rapidement possible.

- Par courrier : Antony Sports Escrime
Complexe sportif Eric Tabarly
Rue de l'Annapurna
92160 - ANTONY

- Par Internet : davidrobinet@hotmail.com

Horaires et lieu :

Pupilles et pupillettes nés en 2001 et 2002 :	appel à 13 h 30	Scratch à 13 h 45
Poussins et poussines nés en 2004 :	appel à 14 h 30	Scratch à 14 h 45
Poussins et poussines nés en 2003 :	appel à 14 h 30	Scratch à 14 h 45

**Complexe Sportif Eric Tabarly
Rue de l'Annapurna
92160 - ANTONY**

FEUILLE D'ENGAGEMENT

8ème Challenge Poussins - Pupilles

ANTONY SPORTS ESCRIME

CLUB : _____

Ligue : _____

Maître d'Armes : _____

Adresse : _____

Adresse e-mail : _____

Téléphone : _____

NOMS	Prénoms	Année de nais.	N° de licence	Catégorie
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				

A retourner au plus tard pour le vendredi 11 Mai 2012 à :

**Antony Sports Escrime
Complexe sportif Eric Tabarly
Rue de l'Annapurna
92160 - ANTONY**